



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
HAUTE-GARONNE

PREFECTURE DE LA HAUTE GARONNE

**PPR APPROUVÉ:
18 AVRIL 2016**

Direction
Départementale
des territoires

Haute-Garonne

Service Risques
et Gestion de Crise

**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS
MARCAISSONNE - SAUNE - SEILLONNE AVAL**

CARTE DE ZONAGE REGLEMENTAIRE

COMMUNE DE QUINT-FONSEGRIVES

LIMITES

limite de la zone soumise à l'aléa inondation (zone inondable)

112

Cote et isocote de la crue de référence

ZONAGE INONDATION

Ri

Zone rouge:
Zone dite non Urbanisée
zone dite Urbanisée - Aléa Fort

Bi

Zone Bleue:
Zone dite Urbanisée - Aléa Moyen à Faible

Ji

Zone Jaune:
Zone dite non Urbanisée - Aléa Moyen à Faible
et remblai hors d'eau en zone inondable

GHi

Zone crue historique

2

1

ECHELLE 1 / 5.000

